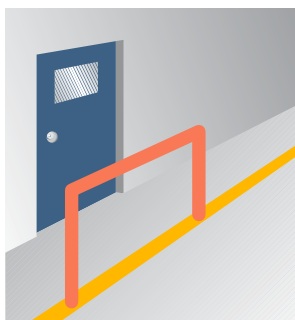


## Préventex

**Association  
paritaire  
du textile**

FICHE D'INFORMATION  
Volume 17, numéro 5  
Décembre 2000



**Planifiez**  
**Aménagez**  
**Configurez**  
**Éclairez**  
**Informez**  
**Évitez les pièges**

## VOIES DE CIRCULATION

# Circuler en sécurité

L'activité est intense en usine : production, transport de marchandises, déplacements de travailleurs, entretien et réparation des machines, etc. Les risques d'accidents sont présents à plusieurs endroits, y compris dans les zones réservées à la circulation. Cette fiche d'information porte sur les voies de circulation. Apprenez comment les planifier et les aménager, bref comment faire en sorte de réunir toutes les conditions gagnantes pour éviter les accidents.

### PLANIFIEZ

S'il n'y a pas de voies de circulation chez vous, c'est l'occasion idéale d'en faire la planification. C'est en fait une obligation de l'employeur en vertu de la réglementation qui découle de la Loi sur la santé et la sécurité du travail.

Quels facteurs devez-vous considérer ?

- ◆ La fréquence du trafic des véhicules et des piétons
- ◆ Les dimensions maximales à prévoir en fonction du type de véhicules utilisés et du type de marchandises manutentionnées
- ◆ L'utilisation des voies de circulation dans le cadre de la procédure d'évacuation d'urgence

Quelles règles devez-vous observer ?

- ◆ Aménagez les voies de circulation de façon à permettre le libre passage des personnes et des charges transportées.

- ◆ Si l'environnement le permet, aménagez des voies de circulation **DISTINCTES** pour les piétons ; il seront plus en sécurité.
- ◆ Évitez la circulation à travers des postes de travail.
- ◆ Prévoyez des sens uniques lorsque la circulation est intense.
- ◆ Faites circuler les piétons de façon à ce qu'ils croisent les chariots élévateurs.

### AMÉNAGEZ

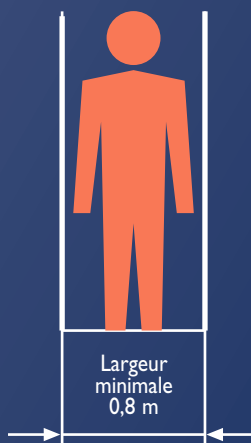
Largeur et hauteur

La largeur des voies de circulation et la hauteur libre sont des éléments essentiels à la sécurité. Pensez d'abord aux piétons, ensuite à la circulation des chariots élévateurs.

Voici les dimensions minimales suggérées par Préventex.

#### Voie de circulation pour piétons

- ◆ seuls : 0,8 m





Le bulletin Préventex est publié par **Préventex – Association paritaire du textile**

2035, avenue Victoria, bureau 203  
Saint-Lambert QC J4S 1H1  
Téléphone : (450) 671-6925  
Télécopieur : (450) 671-9267  
Courriel : asptexti@mlink.net  
www.preventex.qc.ca

**Directeur général et éditeur**  
Jean-Marc Champoux

**Co-président patronal**  
Jacques Hamel  
Cavalier Textiles inc.

**Co-président syndical**  
Pierre-Jean Olivier  
TUAC/COUTA

**Coordination**  
Lise Laplante

**Rédaction**  
Pierre Bouchard  
Indico Communication

**Traduction**  
Paule Champoux-Blair

**Conception graphique**  
Anne Brissette Graphiste

**Impression**  
Imprimerie For inc.

Préventex, ses administrateurs, son personnel et les auteurs des textes de cette publication ne garantissent pas l'exactitude des informations qu'elle contient, ni l'efficacité pertinente qu'elles peuvent laisser présumer, de sorte qu'ils n'assument aucune responsabilité. De même, les informations qu'on y retrouve ne doivent pas être considérées comme des avis professionnels. La mention d'un produit ou d'un service par un annonceur externe ou dans un texte non publicitaire ne doit pas être interprétée comme une adhésion ou une recommandation.

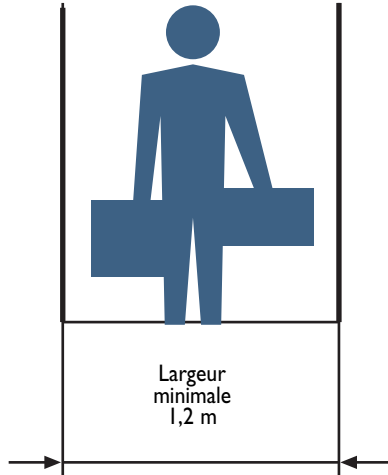
Le bulletin Préventex est distribué gratuitement aux membres et intervenants du secteur du textile et de la bonneterie du Québec. La reproduction des textes est autorisée pourvu que la source soit mentionnée.

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> septembre 1994  
ISSN 0825-4230

Tirage : 2500 exemplaires

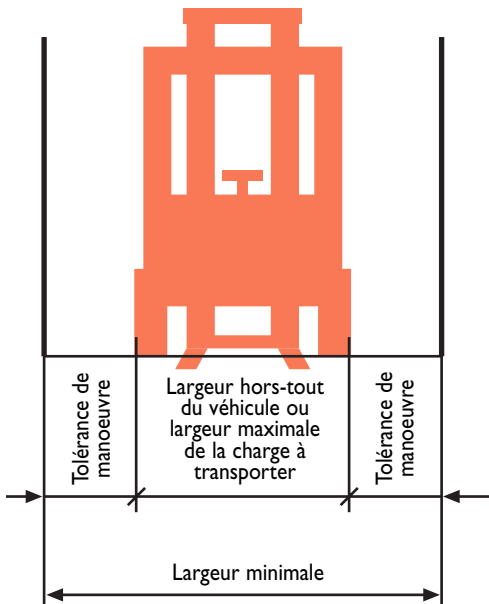
Déclaration de dépôt  
Poste-publications 1702 491

- ♦ avec charge dans les bras : 1,2 m ou plus selon la dimension de la charge



### Voies de circulation pour chariots élévateurs

Calculez la largeur hors tout du chariot ou la largeur maximale de la charge à transporter, puis ajoutez 0,5 m de chaque côté, afin de faciliter les manœuvres.

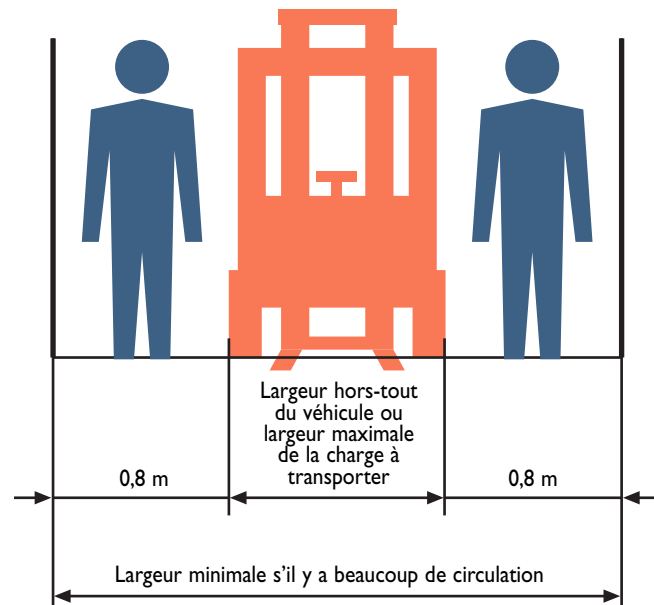
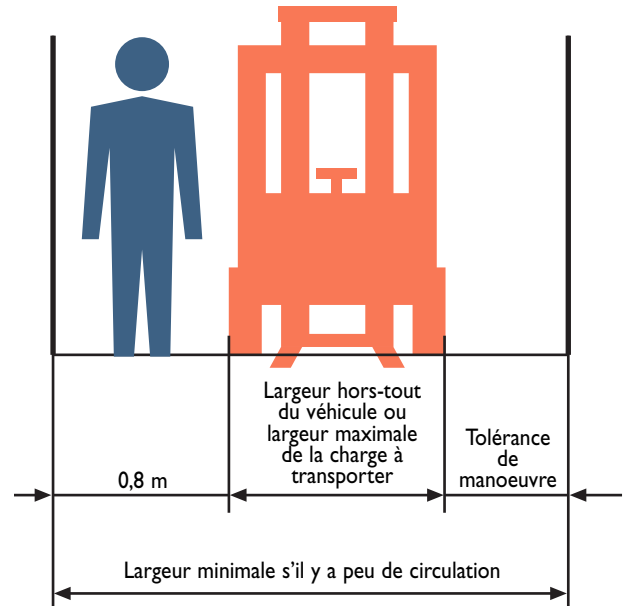


### Voies de circulation pour circulation à double sens de chariots élévateurs

Calculez la largeur hors tout du chariot ou la largeur maximale de la charge à transporter, puis ajoutez 0,5 m de chaque côté afin de faciliter les manœuvres. Ajoutez un espace de 0,4 m qui séparera les deux chariots.

### Voies de circulation commune aux piétons et aux chariots élévateurs

Calculez la largeur hors tout du chariot élévateur ou la largeur maximale de la charge à transporter, puis ajoutez 0,8 m afin de permettre la circulation du piéton et 0,5 m afin de faciliter les manœuvres. S'il y a circulation de piétons à double sens, ajoutez 0,8 m pour le deuxième piéton.



## C'est à lire

*How to select marking materials and equipment*; Better roads, vol. 65/No. 4, 1995, pp. 15-16

*Circulation dans l'entreprise: la bonne trajectoire*; Travail & Sécurité, No. 7-8, Juillet-Août 1988, pp. 375-383

*Voies de circulation à l'intérieur de l'entreprise*; Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents, Lucerne, Suisse, 1986, 16 pages

*Implantation des lieux de travail*; Institut national de recherche et de sécurité, Paris, INRS, in: Cahiers de notes documentaires, No 174, 1<sup>er</sup> trimestre 1999, pp.15-35

*Manutention et circulation dans les usines: une implantation rationnelle facteur de sécurité*; Institut national de recherche et de sécurité, Paris, INRS, in: Cahiers de notes documentaires, No. 78, 1<sup>er</sup> trimestre 1975, pp. 37-47

*Programmer la prévention: une démarche essentielle pour concevoir des locaux de travail*; Caisse régionale d'assurance maladie Rhône-Alpes, Service de prévention, Lyon, 1997

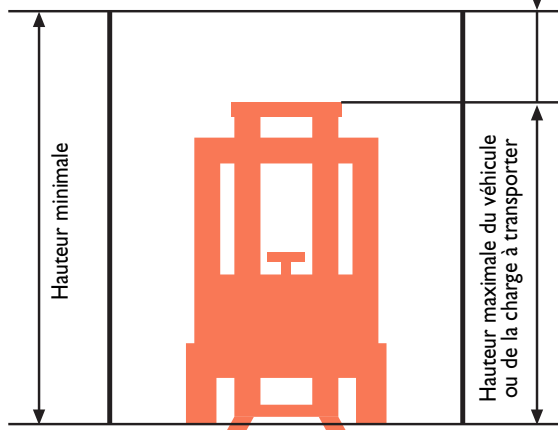
*Ergonomic Design for people at work. Volume 1, workplace, equipment and environmental design and information transfer*; Eastman Kodak Company, Human Factors Section, New York: Van Nostrand Reinhold, 1983, 406 pages

*La circulation dans l'entreprise*; Institut national de recherche et de sécurité, Paris INRS, 1988, 30 pages

*Conception ergonomique des espaces de travail en bureaux*; Association française de normalisation, Paris la Défense, 1998, 13 pages

## Hauteur libre

Piétons: prévoyez une hauteur libre de 2 m au-dessus du sol, à moins que le danger soit annoncé au moyen d'un signal visuel.



Chariots élévateurs: calculez la hauteur maximale du chariot ou de la charge à transporter, puis ajoutez un espace supplémentaire de 0,3 m.

## Courbes

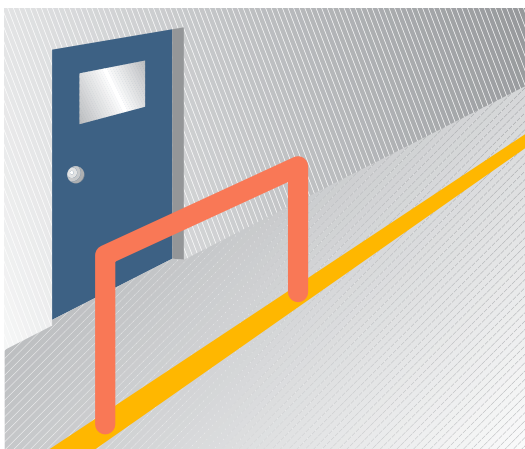
Lorsque vous aménagez les courbes, tenez compte du plus grand rayon de braquage des véhicules en usage chez vous.

## Intersections

Prévoyez des priorités aux intersections. La voie de circulation prioritaire doit être munie des signaux de circulation correspondants.

Prenez bien soin de ne pas empiler des produits ou des marchandises à une hauteur dépassant 1,5 m. Plus haut que cela, elles obstruent la vue des piétons et des caristes.

Placez des chicanes près des portes, à la sortie des bureaux, de la cafétéria ou autre, afin d'empêcher les piétons d'accéder directement à la voie de circulation.



## Portes

Les portes doivent être au moins aussi larges que les voies de circulation. Elles doivent être en droite ligne avec ces dernières.

La hauteur des portes devrait être calculée en fonction de la hauteur du mat de la charge et d'un espace additionnel équivalent à 0,3 m.

Dans une optique de prévention, on recommande d'indiquer la hauteur sur le mat des chariots élévateurs ainsi que la hauteur libre des portes.

**Si les voies de circulation que vous tracez sont les mêmes que celles utilisées dans le cadre de la procédure d'évacuation d'urgence, les critères suivants s'appliquent.**

- ◆ Les voies doivent être dégagées et propres en tout temps.
- ◆ Elles doivent être d'une largeur de 1200 mm si elles servent d'accès direct à une sortie de secours.
- ◆ Elles doivent bénéficier d'un niveau d'éclairage d'au moins 50 lux au sol.

## CONFIGUREZ

Toutes les voies de circulation doivent être VISIBLES et DÉGAGÉES.

D'abord, elles doivent être tracées clairement sur le plancher. Délimitez les voies de circulation par des lignes peintes en jaune d'une largeur de 10 cm, par exemple. Si le tracé choisi est bordé par des installations, de l'équipement, des murs ou des dépôts de marchandises, il n'est alors pas nécessaire de le peindre sur le plancher.

Ensuite, conservez les voies de circulation en bon état et dégagées. Des voies de circulation encombrées ou glissantes, même par usure de la surface ou par l'humidité, deviennent dangereuses.

Faites installer un garde-corps là où il y a danger de chute.

Enfin, posez des miroirs aux intersections et dans les angles morts et adoptez une signalisation adéquate, de type routier.

## ÉCLAIREZ

Les voies de circulation doivent être ÉCLAIRÉES.

Règle générale, on doit pouvoir mesurer un niveau d'éclairage d'au moins 50 lux au niveau du sol, davantage aux intersections.

## INFORMEZ

Une fois les voies de circulations planifiées, aménagées et configurées, informez tout le personnel. Pourquoi ne pas afficher le réseau des voies de circulation ? Toutes les travailleuses et les travailleurs pourront en prendre connaissance. Au besoin, faites des réunions d'information ou nommez une ou plusieurs personnes qui se chargeront de diffuser l'information.

## ÉVITEZ LES PIÈGES

Évitez :

- ◆ les allées trop grandes, qui incitent à un stockage sauvage et croissant de pièces, boîtes, caisses, etc. ;
- ◆ les tracés qui font passer les chariots élévateurs à travers des postes de travail ;
- ◆ les empilages qui obstruent la vue des piétons et des caristes ;
- ◆ les allées comportant trop de courbes à angles vifs et de rétrécissements.

### Source des images

Voies de circulation à l'intérieur de l'entreprise; Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents, Lucerne, Suisse, 1986, 16 pages

# Quiz

1. Quelle est la largeur minimale d'une voie de circulation pour piétons seuls ?
2. Quelle est la largeur minimale d'une voie de circulation pour piétons avec charge ?

## VRAI OU FAUX ?

3. Pour déterminer la largeur de la voie de circulation des chariots élévateurs, on calcule la largeur hors tout du chariot.
4. Pour déterminer la hauteur maximale des voies de circulation des chariots, on calcule la hauteur maximale du chariot ou de la charge à transporter, puis on ajoute 0,3 m.
5. Il vaut mieux utiliser une signalisation de type routier sur les voies de circulation.
6. Les portes n'ont pas besoin d'être en ligne droite avec les voies de circulation du moment qu'elles sont assez larges.
7. Autant que possible, il faut séparer les voies réservées aux piétons de celles réservées aux chariots élévateurs.
8. Pas besoin de miroirs aux intersections, un coup de klaxon suffit pour prévenir.
9. Un niveau d'éclairage de 50 lux au niveau du plancher est suffisant pour voir clair.
10. Plus les allées sont larges, mieux c'est.

Réponses  
1. 0,8 m ; 2. 1,2 m ; 3. F ; 4. V ; 5. V ; 6. F ; 7. V ; 8. F ; 9. V ; 10. F

## Nos excuses

Dans la fiche d'information intitulée *Les troubles musculo-squelettiques... Un danger à ne pas sous-estimer*, nous avons omis de mentionner la source des illustrations. Ces images ont été tirées d'un ouvrage intitulé *Les LATR – Mieux les comprendre pour mieux les prévenir*, publié par l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de la fabrication de produits en métal et de produits électriques (ASPME), et par l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST). Nous nous excusons de cet oubli.